



CREVIN

SECTEUR PICOULT-CHANTELOUP



RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION // 23 novembre 2021

**1 Introduction**

**2 Le périmètre de travail**

**3 Les étapes de la réflexion**

**4 Les propositions opérationnelles**

**5 Questions**



1

# Introduction



2

Le  
périmètre  
de travail



**Le point de départ de la réflexion**

Création d'un nouveau quartier « OAP - rue de Chanteloup » 100 logements

ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

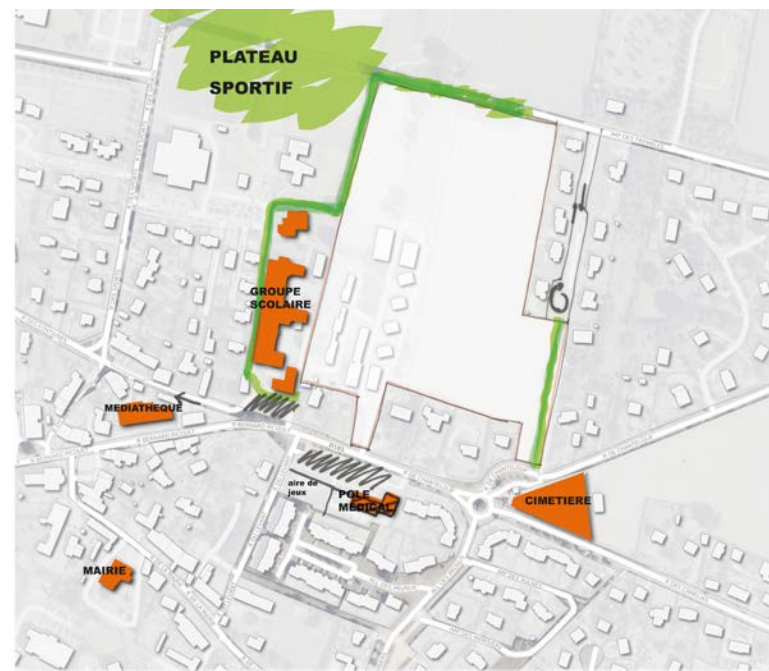


# L'intégration des nouveaux flux de circulation créés par la création du nouveau quartier « Les Longs Champs »

→ ... qui modifie les flux de circulations



→ ... aux abords d'un secteur stratégique et déjà fortement sollicité



**Le point de départ de la réflexion**

# L'intégration des nouveaux flux de circulation créés par la création du nouveau quartier « Les Longs Champs »



VUE 1. Rue de Chanteloup



VUE 2. Entrée Sud Est



**Le point de départ de la réflexion**

# L'intégration des nouveaux flux de circulation créés par la création du nouveau quartier « Les Longs Champs »

ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT



- Périmètre du secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
- Emplacements réservés inscrits dans le PLU
- Secteur de diversité commerciale à protéger
- Limites logements à préserver
- Espace public / carrefour à réqualifier
- Vieux deux à créer de à réhabiliter
- Principes de Saisir-Droits à créer (bâtiments et emplacement industriels)
- Vieux deux structurelle / réhabilitation de voirie à prévoir
- Parcours d'attente dans le cadre (bâtiments et emplacement industriels)
- Interfaces avec des constructions existantes à saisir
- Zone constructible
- Site de renouvellement urbain

Repositionner le projet d'urbanisme dans son contexte urbain



qualifier l'espace public qui s'y connecte pour l'adapter aux nouveaux flux



# 3

Les

étapes

Du projet





# Rue de Chanteloup

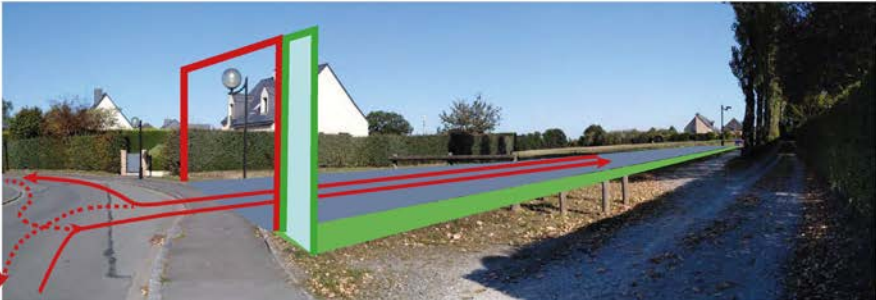
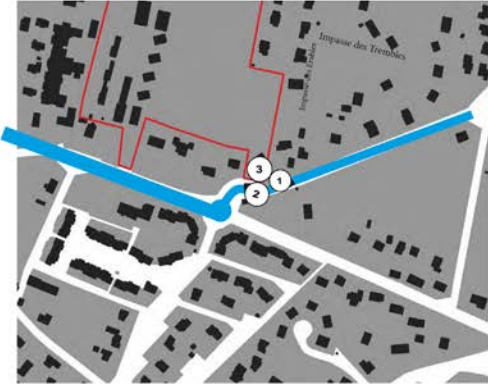
L'intensité des flux aux abords du groupe scolaire



# Rue de Chanteloup

Le manque de lisibilité de la rue de Chanteloup aux abords du cimetière

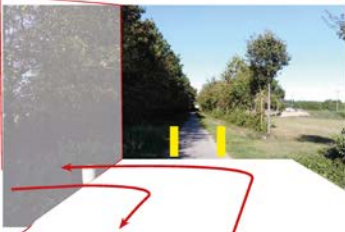
Les besoins d'accessibilité du cimetière



**Comprendre le contexte urbain**

# Impasse des Trembles et Impasse des Erables

L'existence d'un réseau de liaisons actives connectés aux principaux équipements communaux



# Evaluer la répartition des flux

## Le futur quartier de la rue de Chanteloup

3 accès connexions actives et 3 accès carrossables

Quelle répartition des flux au sein du quartier pour quelle organisation



Schéma de circulation

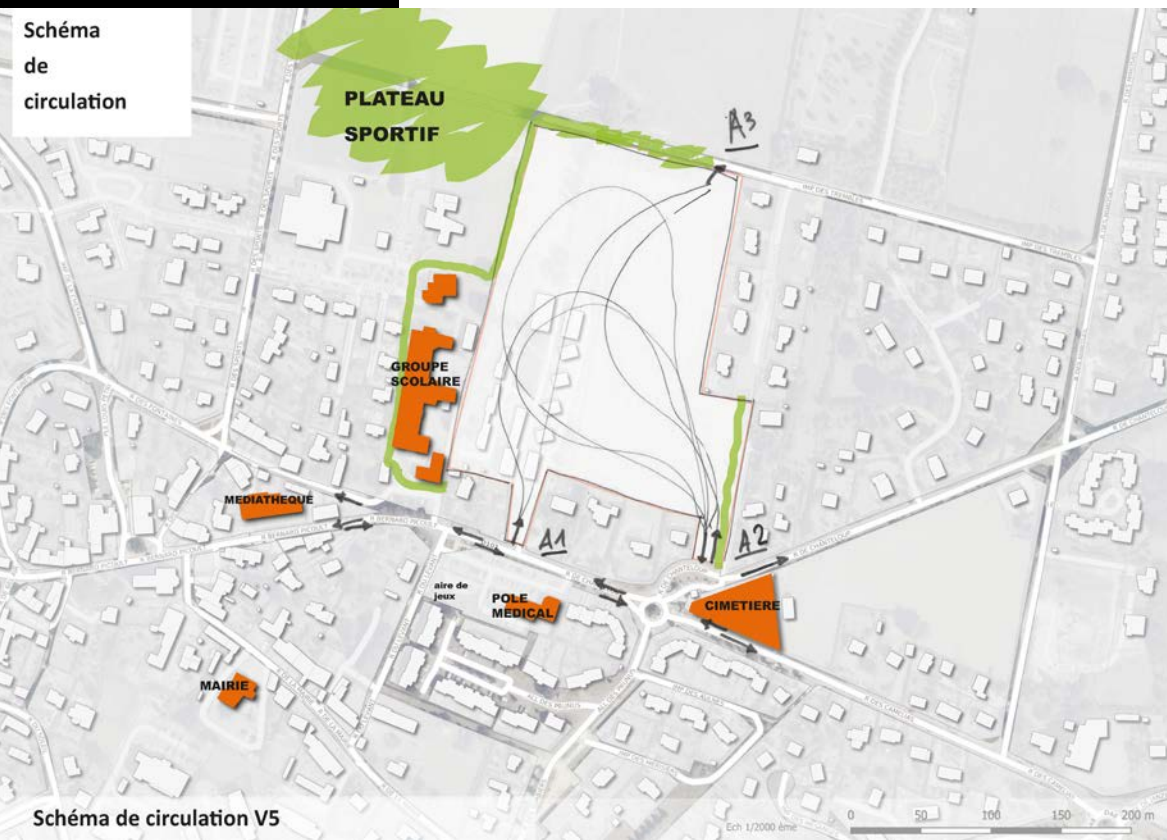
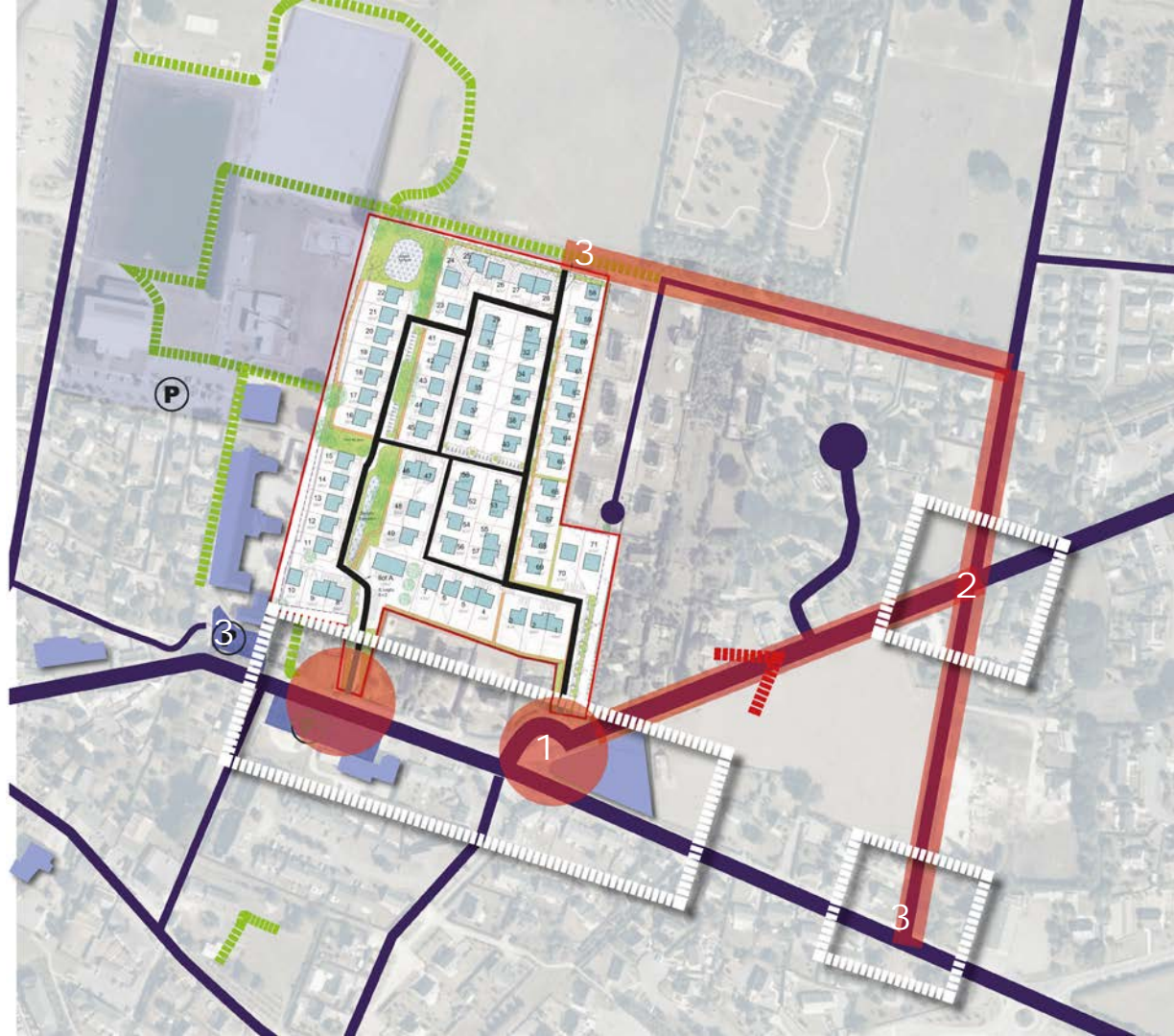


Schéma de circulation V5

## Identifier les axes d'intervention

1. Travailler l'**entrée de ville** dès les abords du cimetière
2. Qualifier l'**intersection** rue de Chanteloup et rue des Mimosas
3. Requalifier l'**ensemble du réseau viaire** depuis l'intersection rue des Bleuets – rue des Camélias  
Jusqu'au groupe scolaire  
Et jusqu'à l'impasse des Trembles



# 4

Les  
propositions  
opérationnelles



# Recomposition de l'espace public

5 secteurs d'intervention

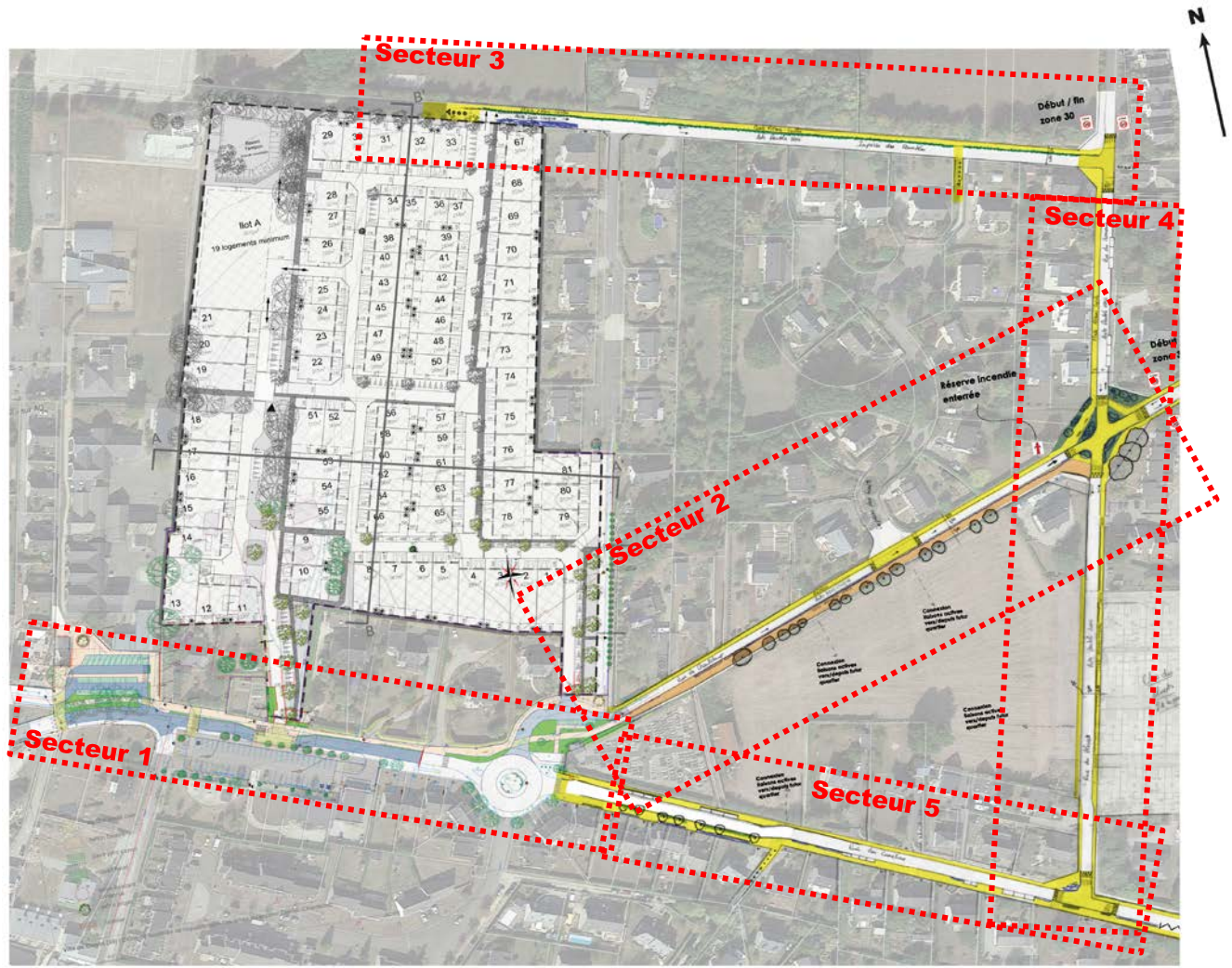
Secteur 1 : rue de Chanteloup Ouest : les abords de l'école, de la pharmacie et de la maison médicale

Secteur 2 : la rue de Chanteloup Est

Secteur 3 : l'impasse des Trembles

Secteur 4 : rue des Mimosas + rue des Bleuets

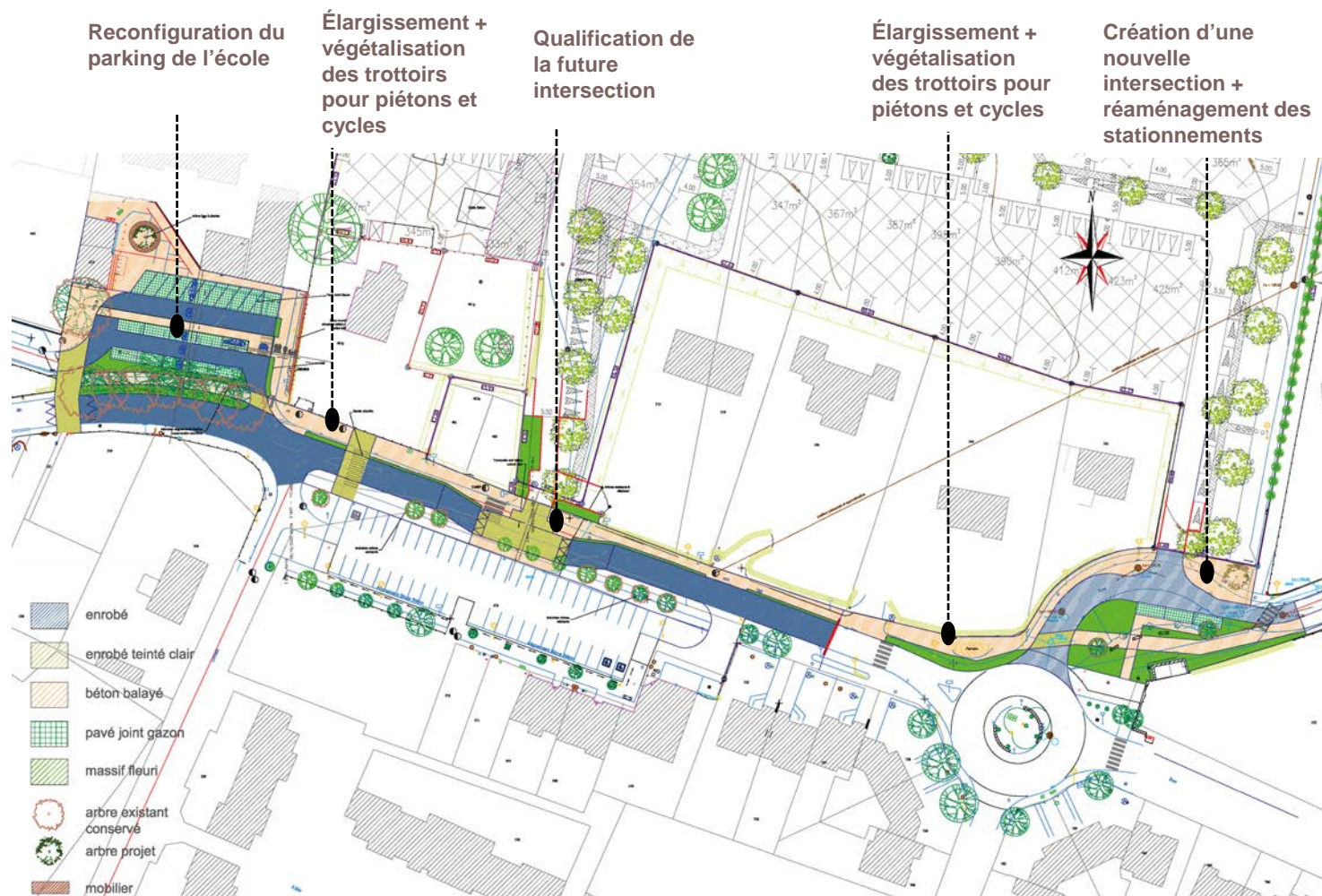
Secteur 5 : rue des Camélias



# Recomposition de l'espace public

Secteur 1: rue de Chanteloup Ouest : les abords de l'école, de la pharmacie et de la maison médicale

- Favoriser et sécuriser les circulations actives (piétons et vélo) aux abords de l'école, du pôle médical et de la bibliothèque
- Ralentir les flux automobiles
- Fluidifier le fonctionnement du stationnement aux abords de l'école





# Recomposition de l'espace public

## Secteur 1 : rue de Chanteloup

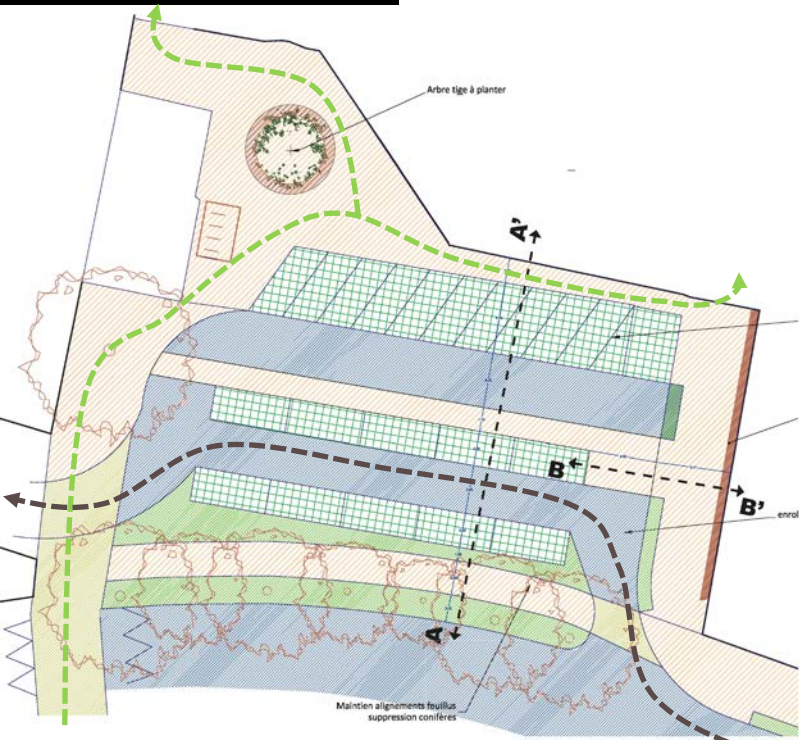
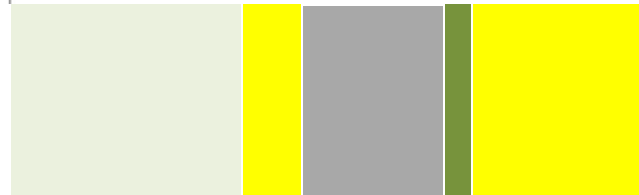
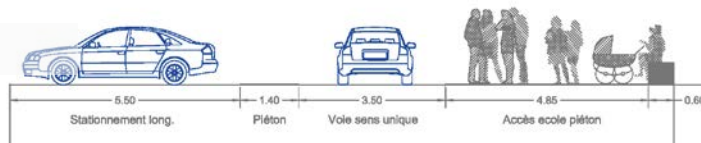
Ouest : les abords de l'école, de la pharmacie et de la maison médicale  
**LES ABORDS DE L'ÉCOLE**



**COUPE AA**



**BB'**



# Recomposition de l'espace public

**Secteur 1 : rue de Chanteloup Ouest** : les abords de l'école, de la pharmacie et de la maison médicale

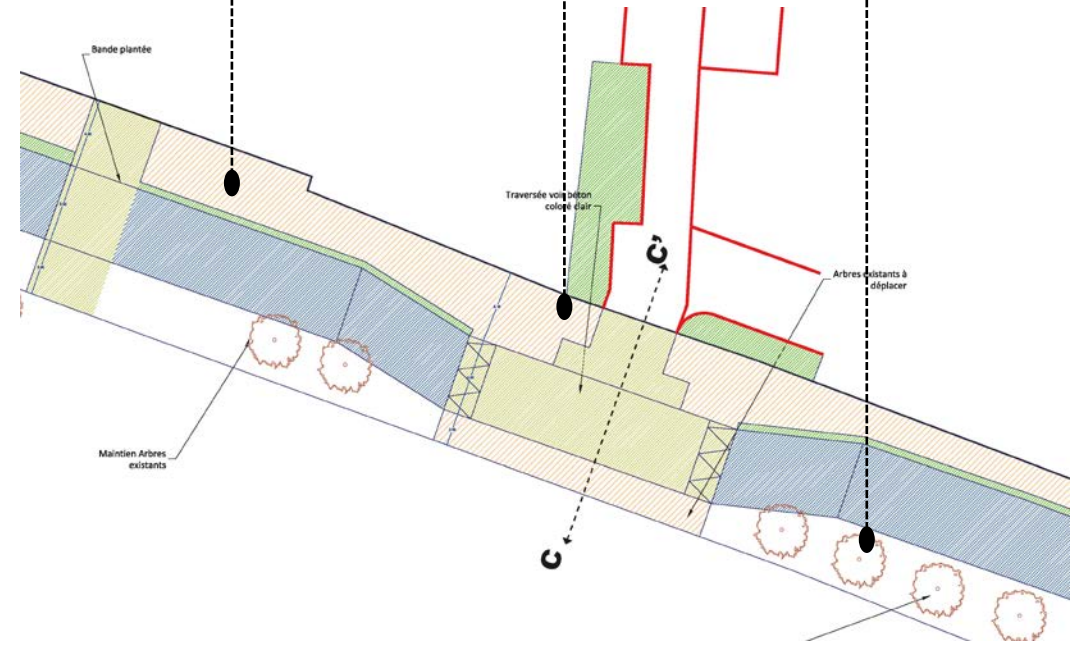
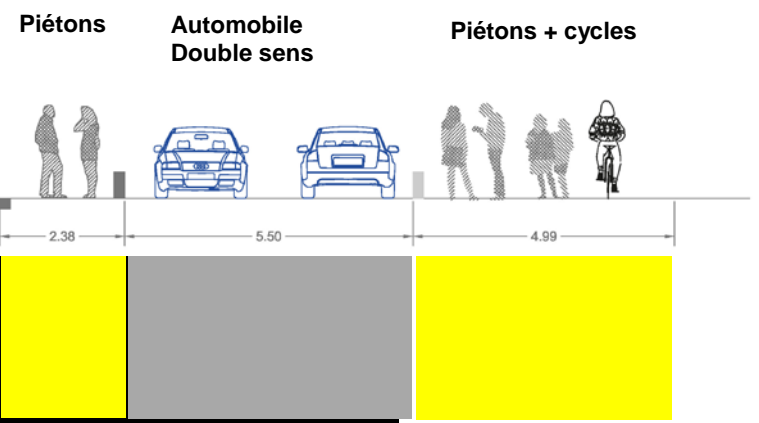
## LES ABORDS DU POLE MEDICAL



Élargissement + végétalisation des trottoirs pour piétons et cycles

Intégration de l'intersection par la création d'un plateau et d'une traversée piétonne : décalage et surélévation de la voirie sur l'ensemble du plateau

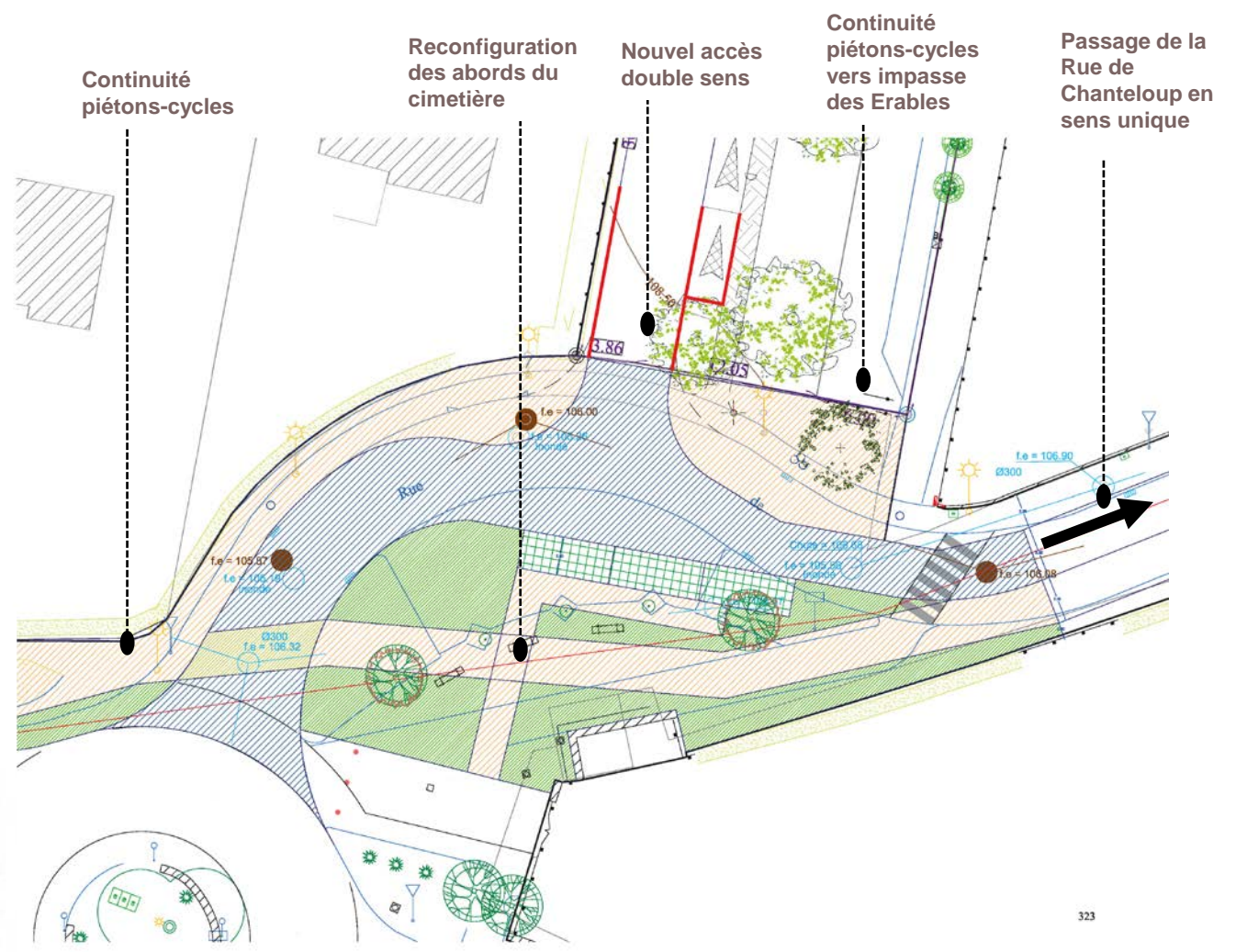
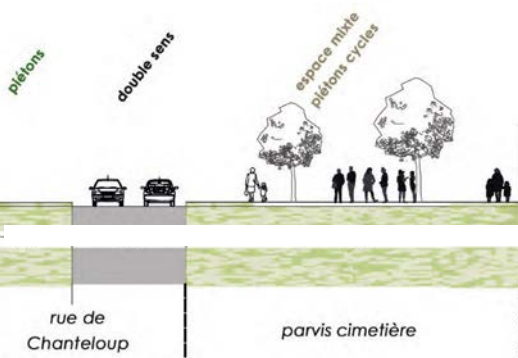
Maintien de la quasi-totalité des plantations existantes



# Recomposition de l'espace public

**Secteur 1 : rue de Chanteloup**  
 Ouest : les abords de l'école, de la pharmacie et de la maison médicale

## LES ABORDS DU CIMETIÈRE



# Recomposition de l'espace public

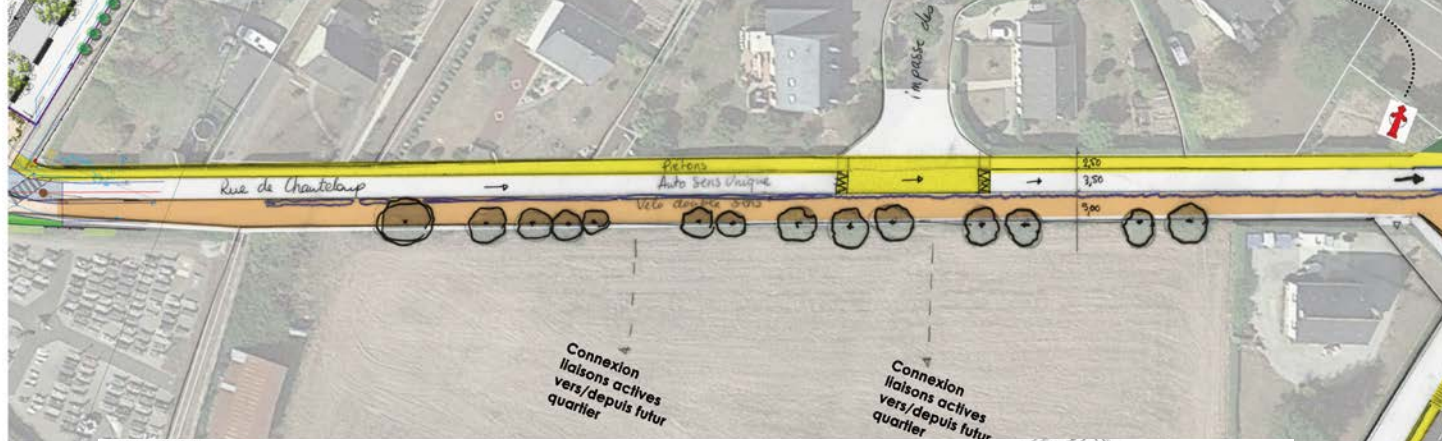
## Secteur 2 : la rue de Chanteloup Est

- **Maintien cheminement piéton existant**
- Recalibrage de la voie carrossable pour un sens unique à 3,50m
- Création d'une voie cyclable double sens et maintien du fossé et de la haie
- **Qualification intersection impasse des Genêts :**

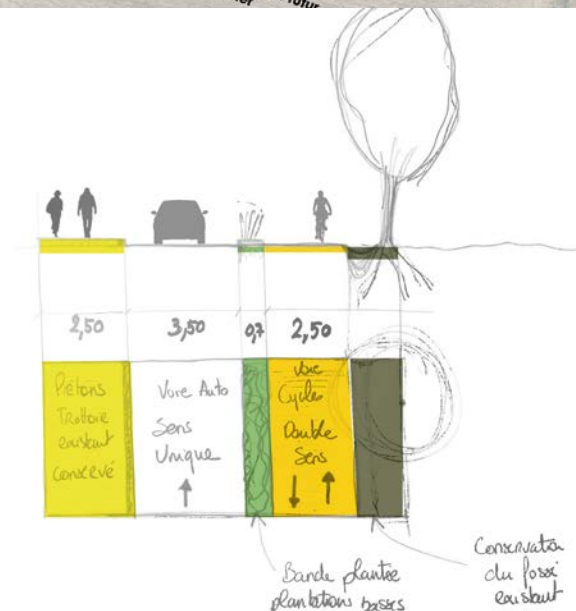
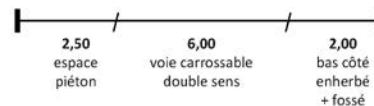
- Revêtement différencié

OU

- **STOP ou CÉDEZ LE PASSAGE** depuis la rue de Chanteloup



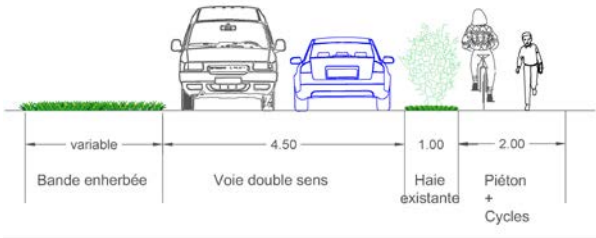
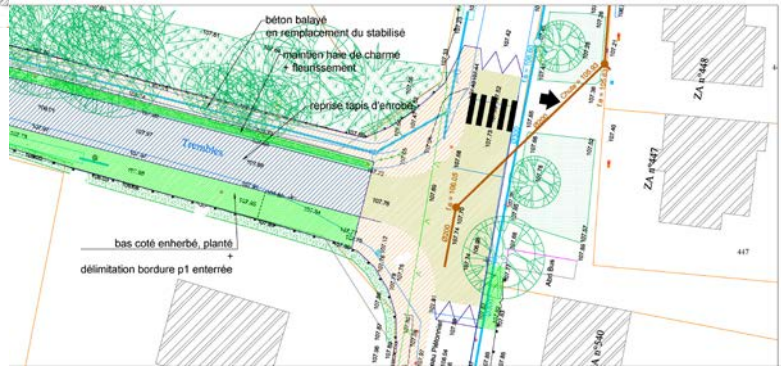
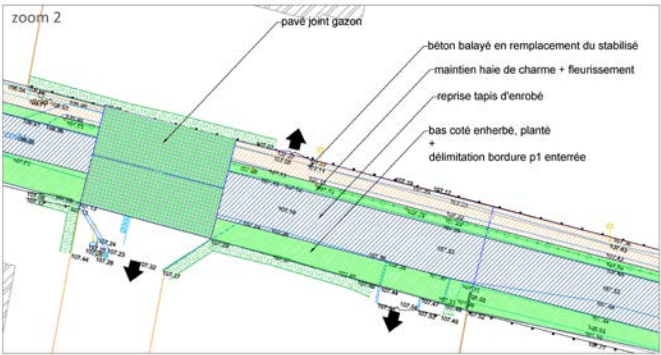
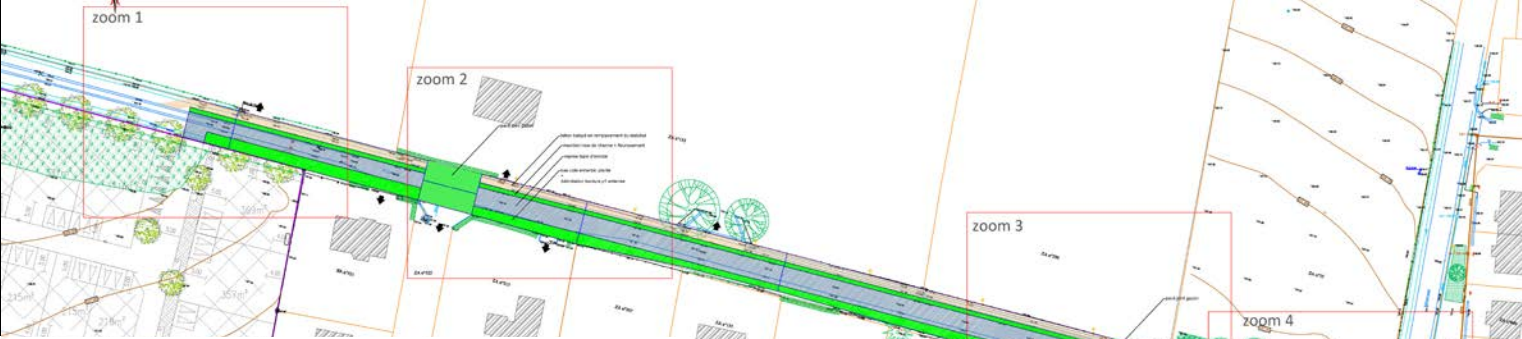
Etat existant



# Recomposition de l'espace public

## Secteur 3 : l'impasse des Trembles

- Renforcement et continuité cheminement piéton existant
- Maintien de la voie carrossable pour un double sens à 4,00m
- Tapis enrobé à reprendre
- (le double sens ne sera utilisé que par les habitants de l'impasse des Erables)

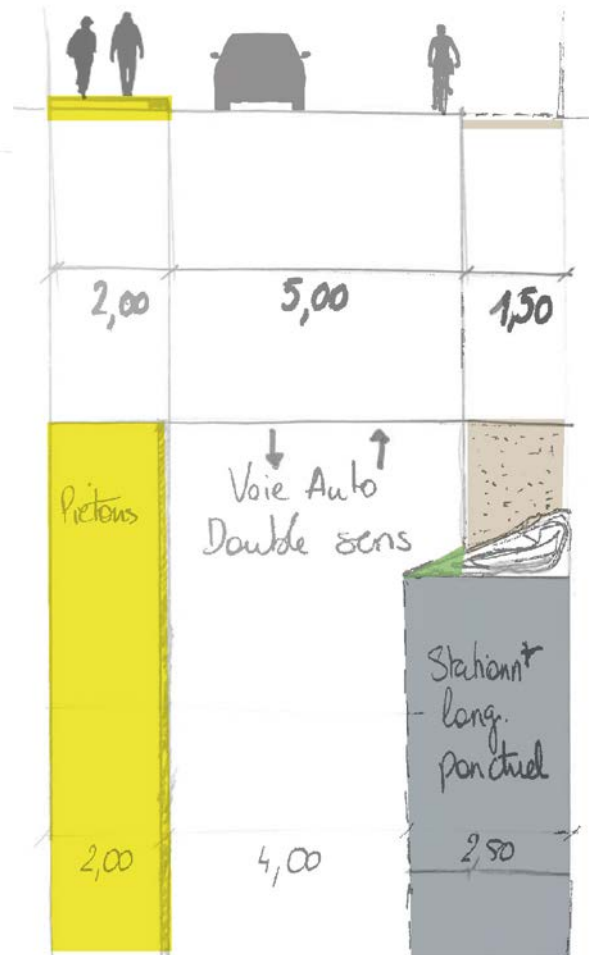
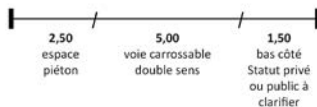


# Recomposition de l'espace public

## Secteur 4 : rue des Mimosas + rue des Bleuets

- Renforcement et continuité cheminement piéton existant
- Maintien de la voie carrossable pour un double sens à 5,00m
- Intégration de stationnement longitudinal ponctuel pour ralentir les flux

Etat existant



# Recomposition de l'espace public

## Secteur 4 : rue des Mimosas + rue des Bleuets

### Création cheminement piéton sur le côté Est de la voie

Maintien de la voie carrossable pour un double sens à 5,00m

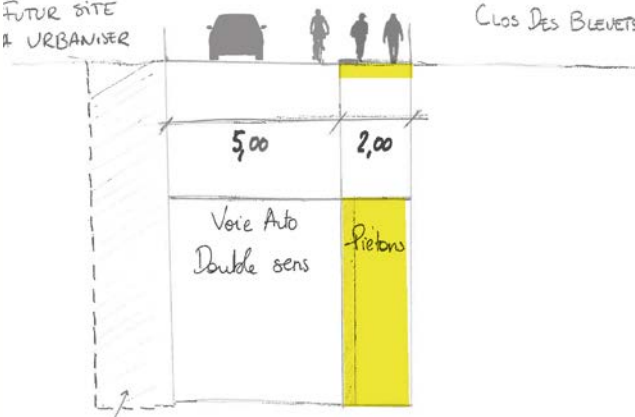
Etat existant



Rue des Bleuets

FUTUR SITE  
A URBANISER

CLOS DES BLEUETS



Prévoir aménagement  
espace piéton-cycle  
sur emprise projet

# Recomposition de l'espace public

## Secteur 5 : rue des Camélias Est

### Au sud de la voie:

Création cheminement piéton réélargi sur le côté sud de la voie

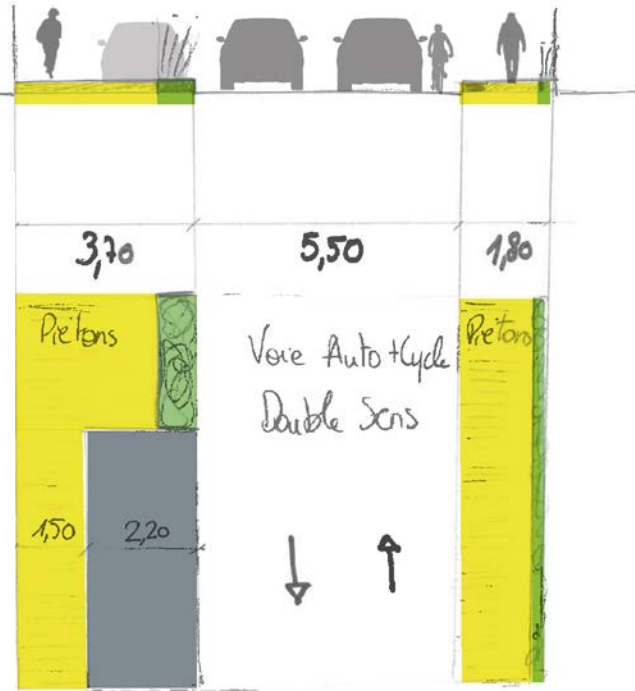
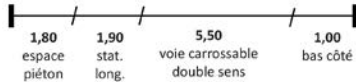
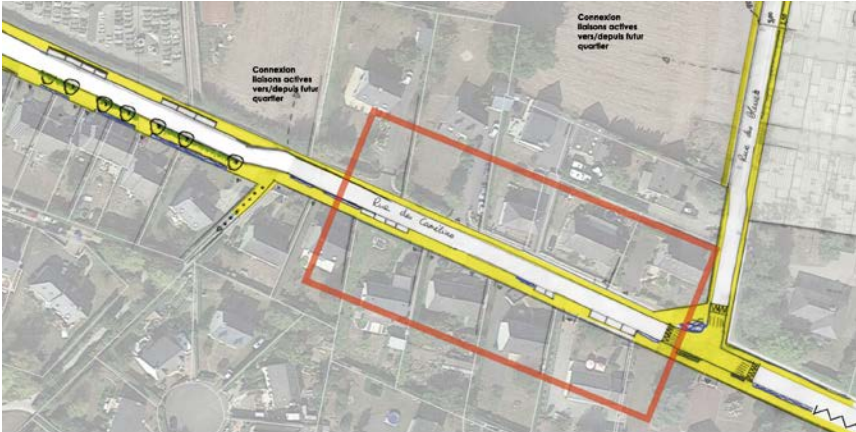
Création d'une bande plantée en limite entre la voie et l'espace piéton

Positionnement de quelques places de stationnement le long de la voie dans des enclaves ponctuels

- Calibrage de la voie carrossable pour un double sens à 5,50m

### Au nord de la voie:

Création d'un espace piéton





# Recomposition de l'espace public

## Secteur 5 : rue des Camélias Ouest

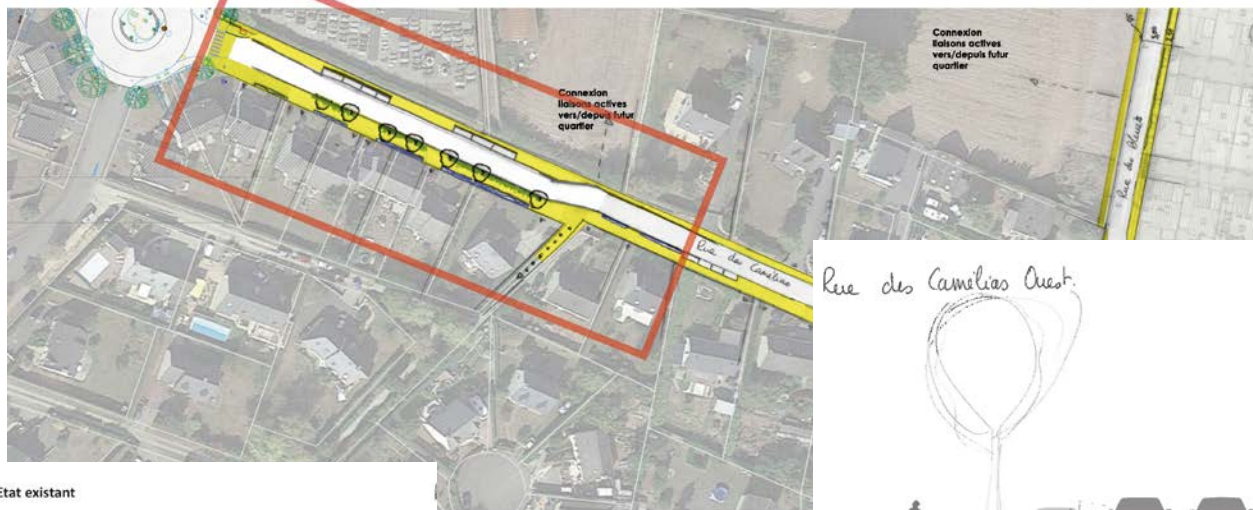
### Au sud de la voie:

Maintien cheminement piéton sur le côté Est de la voie + bande enherbée

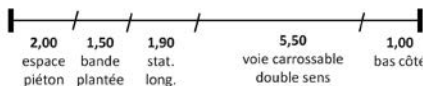
Réalargissement de l'espace piéton aux abords du cimetière

### Au nord de la voie:

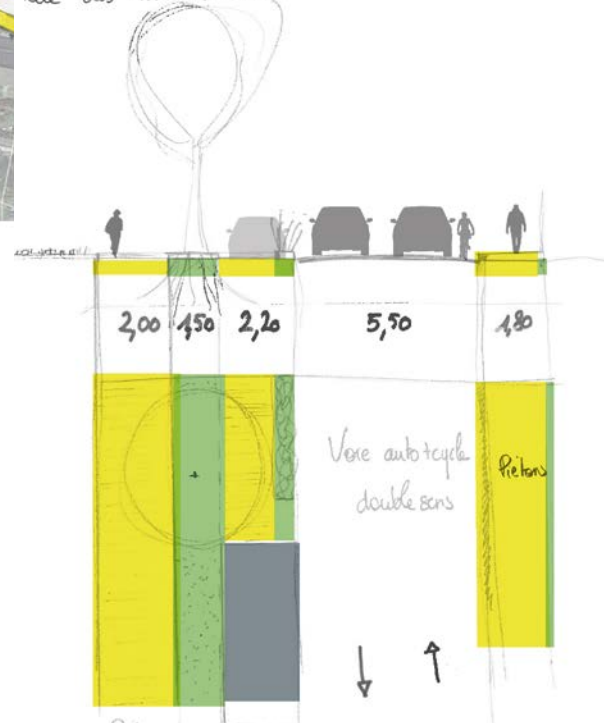
Création d'un espace piéton



Etat existant



Rue des Camélias Ouest:



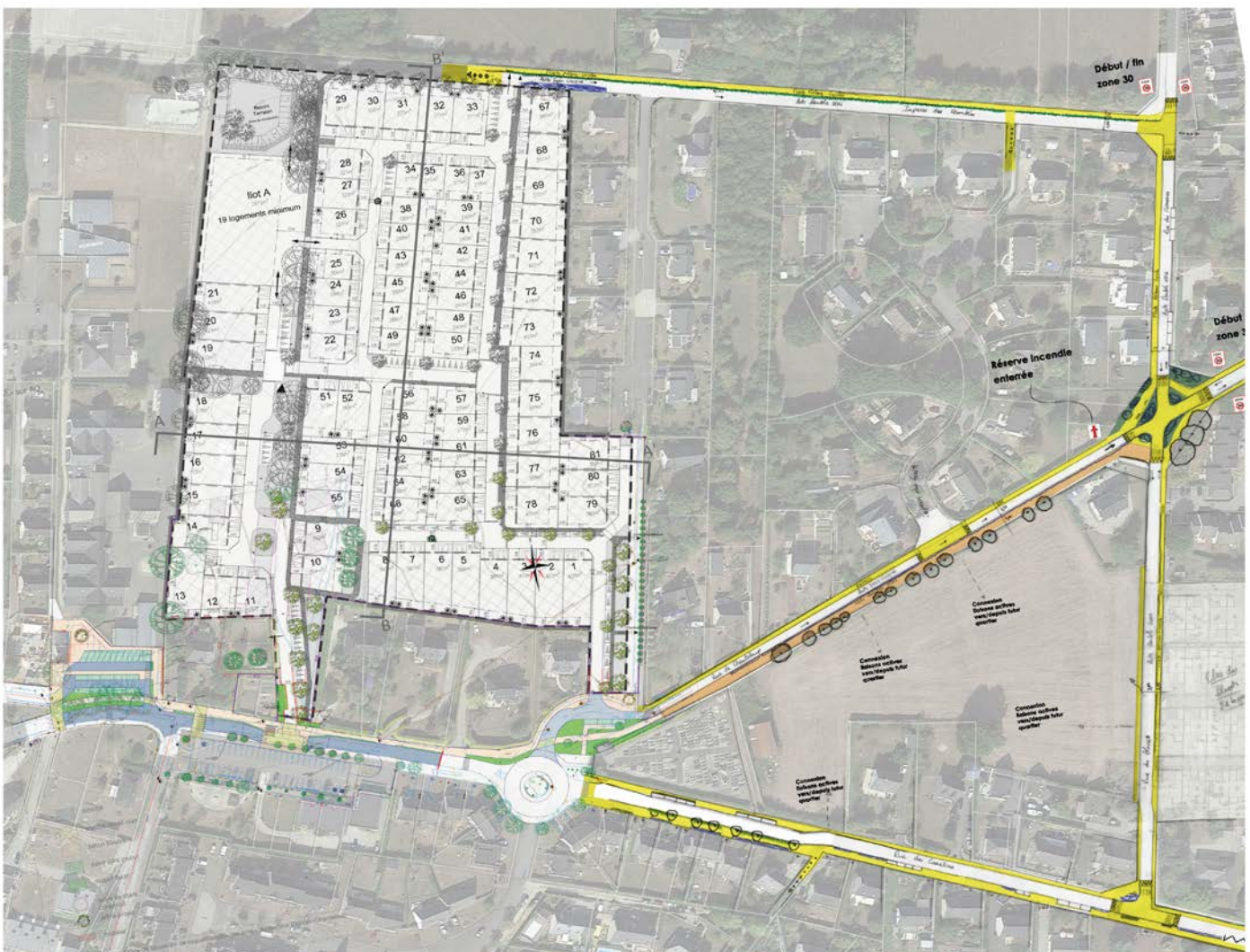
# Recomposition de l'espace public

A l'échelle d'une partie importante du centre-bourg de Crevin, cette recomposition globale va permettre de :

**Créer des itinéraires de circulations actives** sécurisés vers et depuis les principaux points de convergence : école et collèges, équipements sportifs et culturels, commerces, services de santé

**Limitier l'usage de la voiture** sur les itinéraires courts

**Requalifier l'entrée de ville**



5

Questions





CREVIN

SECTEUR PICOULT-CHANTELOUP



RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION // 23 novembre 2021